# STAGE | Stratégie roselières en Marais poitevin : étude et préfiguration d'une micro-filière roseau

## Contexte

Le Parc naturel régional du Marais poitevin œuvre pour la préservation et la mise en valeur de la plus grande zone humide de la façade atlantique, reconnue d'importance internationale Ramsar.
La richesse et la diversité de son patrimoine naturel, culturel et paysager lui valent d'être classé en tant que Parc naturel régional à l'échelle de 88 communes, 8 communautés de communes et d'agglomération réparties sur trois départements – Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée – et deux régions – Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire, sur 200 000 hectares, accueillant près de 200 000 habitants.

Comme les 60 Parcs naturels régionaux de France, les missions du Parc portent sur la protection et la gestion de ce patrimoine, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'éducation et l'information du public à l'environnement et au développement durable, l'innovation et l'expérimentation ; ceci avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire.

A l'échelle nationale comme à l'échelle locale, la ressource en roseau ne suffit pas à répondre aux besoins de la filière bâtiment. Dans la suite logique de sa démarche d'encouragement aux écomatériaux du bâti, initiée en 2020, et en lien avec le programme Bâtiroseau porté par le PNR de Brière, le PNR du Marais poitevin souhaite à son échelle explorer les potentiels d'une micro-filière en circuit court autour du roseau, permettant de répondre aux besoins locaux tout en restant compatible avec les enjeux environnementaux de gestion de zone humide.

Le Parc initie donc un plan d'action pluriannuel dont un axe majeur est l'expérimentation méthodologique et opérationnelle de coupes de roseau. Le stage s'inscrit en année 1 de ce plan dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin et Natura 2000.

## Mission

Le stage visera à affiner la connaissance de l'état des lieux, à établir un plan d'action de coupes de roselières pour les années suivantes et à constituer d'un réseau d'acteurs.
Le stage s'articule autour de deux volets complémentaires, dont le croisement alimentera les scénarios d'action.

### Volet 1 — Diagnostic et scénarios de coupe/plantation des roselières :

- Compléter la cartographie des roselières en Marais poitevin
- Appréhender et intégrer les enjeux environnementaux, réglementaires, techniques, logistiques, socio-économiques liés à la coupe et à l'exploitation de roselières de façon générale à partir de la littérature déjà recueillie et éventuellement complétée
- Cerner la déclinaison de ces enjeux localement par des échanges avec les techniciens et acteurs locaux
- Définir des critères d'exploitabilité des roselières locales et identifier les secteurs et parcelles potentiels (à couper / favorables à de nouvelles plantations) à enquêter prioritairement
- Rencontrer les acteurs concernés (propriétaires de roselières, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires hydrauliques) pour comprendre leurs pratiques, évaluer leur intérêt et besoins pour une éventuelle coupe
- Identifier les roselières à couper et les parcelles favorables à la création de nouvelles roselières
- Estimer les quantité et qualité mobilisables du roseau coupé et décrire les bonnes pratiques de coupe pour le respect des enjeux identifiés

- Identifier le matériel nécessaire aux types de coupes envisagées
- Assembler des données de faisabilité d'implantation de roselières : méthode, coût, chiffrage, …

Volet 2 — Chaîne de valeur et débouchés de la ressource

- Appréhender les usages du roseau en construction et dans les autres filières
- Comprendre et décrire les usages à développer prioritairement en Marais poitevin et les niveaux de qualité attendus suivant les usages,
- Identifier et rencontrer des acteurs existants et potentiels : agriculteurs-coupeurs, transformateurs, revendeurs, utilisateurs, …

Livrables : Document de restitution + scenarios présentés en groupe de travail interne et si possible devant un comité technique territorial.
Selon l'avancée du stage préparation opérationnelle de la ou les coupe(s)/plantation(s) pour l'année suivante.

Le (la) stagiaire sera encadré(e) par Gaële CALVEZ, porteuse de la démarche écomatériaux construction au PNR du Marais poitevin, et co-encadrée par Guillaume DEGUILHEM, coordinateur du projet Batiroseau porté par le PNR de Brière.
Le (la) stagiaire travaillera en transversalité avec l'équipe pluridisciplinaire du Parc.

Profil recherché

Qualités relationnelles : écoute, dialogue, adaptation à l'interlocuteur, aisance en milieu rural.
Goût pour le travail de terrain et les déplacements sur sites (milieux humides).
Compétence ou appétence pour la conduite et la restitution d'entretiens.
Capacité d'analyse et de synthèse ; sens pratique et organisationnel ; travail d'équipe ; autonomie et initiative.
Intérêt pour les enjeux environnementaux et les matériaux biosourcés / la construction durable.
Maîtrise de QGIS (indispensable) ; bonne maîtrise de Word, Excel, PowerPoint.

Niveau visé : Bac+5 (M2 ou fin de cycle ingénieur agronome / écologue / aménagement) ·
Profils suggérés :
Ingénieur agronome ou écologue avec une spécialisation zones humides / milieux aquatiques, avec une sensibilité aux filières matériaux biosourcés
Master aménagement / développement local avec une solide culture écologique

Conditions matérielles :

Convention de stage obligatoire, 35 heures hebdomadaires
Durée : 6 mois à prévoir entre le 1er février et le 30 septembre 2027
Gratification selon barème en vigueur en 2027 (base 2026 : 4,50€/heure) + remboursement des frais de déplacement liés à la mission
Disposer du permis B et d'un véhicule personnel : déplacements fréquents sur le Marais poitevin (remboursement des frais kilométriques quand voiture de service non disponible)
Organisme d'accueil et lieu du stage : Parc naturel régional du Marais poitevin à Coulon (79)

Contact et candidature :

Lettre de motivation et CV à envoyer jusqu'au 1er décembre 2026
CALVEZ Gaële, architecte-conseil, Parc naturel régional du Marais poitevin, 2 rue de l'Église, 79510 COULON
Tel : 05 49 35 15 20 ou par courriel g.calvez@parc-marais-poitevin.fr
Entretien avec le PNR Marais poitevin et le PNR de Brière début décembre